COMMUNIQUE DE PRESSE





Ouverture du premier "Centre Agréé+"

Les véhicles électriques, hybrides et plug-in hybrides (Véhicule HE) commencent à percer sur le marché. En collaboration et avec le soutien de FEBELAUTO, les importateurs garantissent une gestion sûre et environnementalement responsable de la fin de vie de leurs véhicules et de leurs batteries. Le secteur du recyclage fait également le saut vers l'électrification, et se prépare, dans le respect de la Norme Febelauto édictée spécifiquement, au traitement, en toute sécurité, de ces véhicules et de leurs batteries. Aujourd'hui, notre Ministre de l'Environnement, Mr Carlo Di Antonio, enfilera ses gants de protection "haut voltage" pour l'ouverture du premier centre de dépollution automobile CA+, en Wallonie

Le premier CA+

Le Groupe COMET, basé à Obourg ouvre le premier CA+ en Wallonie. Il s'agit du premier Centre agréé (CA+) de dépollution automobile, également équipé pour un démantèlement efficace, réglementaire, écologique, et en toute sécurité des batteries de traction de véhicules hybrides et électriques en fin de vie. Un CA+ se doit de travailler, conformément à la nouvelle Norme FEBELAUTO, dans le cadre de l'enlèvement de ces batteries de traction. Les références à l'équipement, les conditions de sécurité, ainsi que les procédures techniques d'application pour le diagnostic, l'enlèvement, et le remplacement de ces batteries peuvent être trouvées sous http://www.febelauto.be/fr/materiaux-recycles/batterie/

L'entreprise COMET n'en est pas à son coup d'essai puisqu'elle est active depuis les débuts de FEBELAUTO, et même auparavant, dans le traitement, sécurisé et respectueux des conditions environnementales, des véhicules hors d'usage, et ce, en application des Meilleures Technologies Disponibles (MTD).

Signature du Manifeste

Les importateurs de 42 marques, en collaboration et avec le soutien de FEBELAUTO s'engagent dans la prise de le responsabilité de producteur, organisant la reprise de leurs véhicules hybrides ou électriques complets, en ce inclus les batteries de traction. Ce jour, et en présence du Ministre de l'Environnement, Mr Di Antonio, voit la signature par les importateurs, ou leurs représentants de leur fédération FEBIAC, du Manifeste pour une gestion sécurisée, responsable et écologique, de la fin de vie de leurs véhicules hybrides et électriques.

Batteries et économie circulaire

Jusqu'il y a peu, les véhicules disposaient uniquement de classiques batteries de démarrage au plomb. Aussi bien le plomb, le plastique que les acides de ces batteries trouvent une voie de recyclage, sous conditions d'être traitée par un opérateur agréé, ce que FEBELAUTO a étroitement suivi depuis sa constitution en 1999.

Les voitures électriques, hybrides ou plug-in hybrides disposent d'une batterie de traction catégorisée batteries industrielles, souvent de technologie Lithium-Ion. Aujourd'hui, le marché de ces voitures se popularisant, impliquent la mise en place de solutions permettant la collecte et le recyclage corrects et effectifs de leurs batteries. Afin que ces solutions soient efficaces, sûres et monitorées, FEBELAUTO a été désigné et affecté comme organisme de gestion de la fin de vie de ces batteries de traction, par les importateurs automobiles. Parmi les solutions à mettre en place, FEBELAUTO cherche, entre autres options, à promouvoir le développement d'équipements de stockage d'énergie stationnaires, en



COMMUNIQUE DE PRESSE

Obourg, 23 Avril 2019

phase avec les principes d'économie circulaire et d'extension de la durée de vie des produits...tout le contraire de l'obsolescence programmée. Dans d'autres cas, ces batteries seront directement et complètement recyclées selon les principes des Meilleures Technologies Disponibles (MTD) par des entreprises spécialisées dans le traitement des batteries, dans le respect des principes de la Directive Européenne 2006/66 sur la gestion de la fin de vie des batteries.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter : Catherine Lenaerts, Woluwedal 46 bte 13, 1200 Bruxelles, +32 495 77 12 06, catherine.lenaerts@febelauto.be.

Sur www.febelauto.be vous trouverez, dans le "centre de connaissances", quelques chiffres marquant, et sous peu, la liste des CA+

Profil Febelauto

L'asbl Febelauto a été établie en 1999 par différentes fédérations professionnelles, actives dans le secteur automobile. En tant qu'organisme de gestion pour les véhicules hors d'usage, Febelauto encourage et coordonne la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules automobiles hors d'usage (VHU). Pour ce faire, Febelauto assure notamment un suivi étroit du traitement écologique des VHU par des centres de traitement agréés et des installations de broyage reconnues. Febelauto collecte toutes les données relatives à ces activités et en informe ses membres, ainsi que les autorités par le biais de rapports. L'asbl mène également la concertation entre les différents groupes d'intérêts, et les 3 régions, autorités compétentes. Enfin, Febelauto informe les centres de traitement agréés, les opérateurs de recyclage, les collaborateurs des autorités, et les derniers propriétaires particuliers et professionnels, de tous les aspects du processus de collecte et de traitement des VHU. Depuis 2015, Febelauto participe activement à la recherche de solutions durables pour la gestion des batteries de traction des véhicules électriques et hybrides, notamment en visant le développement de solutions dans des applications de type « 2ndLife », ou en favorisant le recyclage efficace et optimal des matériaux rares et onéreux qui constituent ces batteries, à travers son action en tant qu'organisme de gestion dédié par les importateurs automobiles en 2017, pour les batteries de véhicules hybrides et électriques